

Flash Info

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE

Saint-Florent-le-Vieil

N U M E R O

76

Octobre - Novembre
Décembre
2015



EDITO
du maire
page 2

VIE
municipale
page 3

VIE
associative
page 8

VIE
locale
page 10

INFO
diverses
page 11



www.ville-saintflorentlevieil.fr





L'été a été très riche en événements avec les podiums, les expositions des aquarellistes et particulièrement celle « d'une rive à l'autre, histoires de Loire », le chantier de jeunes, le concours régional de

boule de sables et j'en passe tant notre commune est dynamique.

La rentrée est maintenant effectuée pour tout le monde : chacun a repris le chemin soit de l'école pour les plus jeunes, soit de l'entreprise ou du bureau, celui aussi des activités associatives et municipales.

Ainsi les écoles avec la poursuite des TAP, les activités périscolaires, la culture avec en ce premier week-end d'octobre les rencontres Gracq qui ont été très riches et où se sont croisés la littérature, la danse, la photographie, la géographie et même le jeu d'échec très apprécié de Julien Gracq.

Les travaux de l'avenue de l'Europe commencent début novembre. Le projet a été présenté lors de la réunion publique du 1^{er} octobre. Un spécial « Projet Avenue de l'Europe » dans ce flash vous apporte toutes les informations utiles.

L'événement de cette rentrée est la constitution de la commune nouvelle finalement à 11, chacun des 11 conseils municipaux en ayant décidé ainsi. C'est une nouvelle organisation administrative qui va permettre de développer le projet de notre territoire, maintenir et développer les services de proximité (crèches, école de musique, bibliothèques intercommunales, centre social et autres services communaux et associatifs...), d'être une commune en capacité de répondre aux enjeux à venir et surtout d'être solidaire envers tous les habitants de notre territoire. En effet, la création de la commune nouvelle sur un périmètre identique à celui de la communauté de communes nous préservera des baisses de dotation de fonctionnement décidées par l'Etat pour réduire les déficits publics.

L'enjeu consiste maintenant à asseoir solidement l'organisation de cette nouvelle collectivité pour répondre au mieux aux besoins de la population.

Les 193 conseillers municipaux issus du scrutin de mars 2014 se devront de participer aux groupes de travail mis en place autour des différents domaines de compétences de la commune pour élaborer et affiner le projet, forts des expériences et des projets issus des communes historiques. Cela nécessitera en parallèle une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

A cette échelle d'action – 18 500 habitants – notre commune nouvelle sera en effet capable de diminuer efficacement certains coûts de fonctionnement (comme les contrats d'assurance, les abonnements électriques, par exemple), de mobiliser des crédits pour de nouveaux projets et, surtout, continuer de dynamiser et soutenir la vie associative dans chaque commune déléguée.

La réforme territoriale, cadrée par la Loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), adoptée fin juillet 2015, porte sur les regroupements d'intercommunalités. Dans un département comme le Maine-et-Loire, précurseur dans ce domaine, le préfet, dans le schéma des intercommunalités, institue la future communauté de communes en communauté d'agglomération des Mauges, qui comptera désormais près de 120 000 habitants, d'où l'importance d'être une commune de 18 500 habitants.

L'objectif est aussi de conforter la politique économique et les emplois sur notre territoire. Idéalement située entre Nantes, Angers et Cholet, avec la Loire et le bocage comme identité forte, notre commune nouvelle a tous les atouts pour attirer et retenir les entrepreneurs. La notoriété de la commune nouvelle jouera un rôle important et s'appuiera sur les atouts des communes déléguées. Celles-ci, loin de disparaître, prendront ici toute leur place. Ainsi, Saint-Florent-le-Vieil, commune nouvelle de Mauges-sur-Loire, apportera sa pierre à cette construction.

Je compte sur chacun de vous comme vous pouvez compter sur les élus de Saint-Florent-le-Vieil pour être acteurs de ce nouveau projet communal afin que les atouts de notre belle cité ligérienne contribuent, ensemble avec les autres communes déléguées, au développement de la commune de Mauges-sur-Loire pour le meilleur service aux habitants de son territoire.

Le Maire,
André RETAILLEAU

Commission Urbanisme, Travaux, Voirie, Aménagement du Territoire

Permanence de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère

Les permanences pour le quatrième trimestre à Saint-Florent auront lieu les après-midi des **10 novembre et 8 décembre** avec M. Daniel Charneau.

Rendez-vous à prendre à la mairie qui fera suivre à l'association des Petites Cités de Caractère

Un radar pédagogique dans la commune

La commune vient de se doter d'un radar pédagogique. Cet outil n'est pas seulement destiné à indiquer aux usagers leur vitesse mais permet de recueillir des informations intéressantes sur les vitesses pratiquées, les horaires et le nombre de véhicules puisqu'il dispose d'un système d'enregistrement. Le radar sera déplacé sur différents secteurs des deux agglomérations. Il permettra également d'analyser l'efficacité des aménagements avant et après les travaux de mise en sécurité de la voirie.



Commission Culture

Bilan des 8^{ème} Rencontres Gracq « Tous les corps de Gracq »

La sensualité et l'amour étaient à l'honneur des 8èmes rencontres Gracq qui se sont déroulées les 3, 4 et 5 octobre à l'Abbaye. « Tous les corps de Gracq » y étaient évoqués : ceux des hommes et des femmes qui peuplent son œuvre, figures marquées par la tension de l'attente amoureuse, mais également ceux de son écriture, dont la sensualité a été largement illustrée.

La qualité des intervenants invités par Arno Bertina, responsable de la programmation, qu'ils soient romanciers,

poètes, essayistes, spécialistes ou non de Gracq, a permis au public d'aller un peu plus loin dans la perception de l'œuvre. Enfin, le chorégraphe Daniel Dobbels a offert au public deux instants de grâce avec les représentations de « L'âme d'un mouvement » et de « La fille qui danse ».

Nous remercions tous les organisateurs et en particulier la Maison Gracq et Scène de Pays pour la qualité de ces Rencontres qui verront leur prochaine édition en octobre 2016.

Exposition « D'une rive à l'autre : histoires de Loire »

Du 22 août au 20 septembre, près de 1400 personnes ont visité l'exposition « D'une rive à l'autre : histoires de Loire » installée à l'abbaye.

Pour la première fois, archéologues et historiens étaient venus nous raconter la Loire à travers une riche exposition qui présentait plusieurs panneaux et objets archéologiques et proposait un cycle de conférences, ainsi que deux parcours de découverte à Saint-Florent-le-Vieil et Varades. Des visites ont également été organisées pour 250 élèves du collège Anjou-Bretagne et du lycée de la Pommeraye, qui, accompagnés de leurs professeurs d'histoire ont pu appréhender cette histoire ancienne de l'implantation de l'homme sur les rives du fleuve.

Ce patrimoine, si riche et souvent méconnu, a été pour beaucoup d'entre nous une réelle découverte. De nombreux échanges ont eu lieu entre visiteurs et experts, très heureux de faire partager leurs connaissances. Devant un tel succès, cette première exposition aura assurément une suite...



Bénévoles bienvenus !

A chacune de vos visites aux expositions, vous êtes accueilli à l'Abbaye par une équipe de bénévoles.

Si vous souhaitez les rejoindre une fois de temps en temps ou plus régulièrement, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Calendrier de la Maison Julien Gracq

« Musique et Littérature » le **27 novembre 2015** à 19 h

Dominique Sigaud et Piet Lincken présenteront le fruit d'un travail en commun durant leurs semaines de résidence à la Maison Gracq.

Lieu : Grenier à sel

Entrée payante : 2 €



Maison Julien Gracq
Littératures et création

Commission Affaires sociales

Registre des personnes isolées et fragiles

La mairie a ouvert un registre à destination des personnes isolées et fragiles. Les informations contenues dans ce registre, confidentielles, seront transmises aux services de l'Etat en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence

Grand Froid. L'objectif consiste à aider ces personnes et à développer la solidarité lors de conditions climatiques très difficiles. Contact : Mairie au 02 41 72 50 39.

Chantier de jeunes : deuxième édition !



Un groupe d'une dizaine de jeunes Florentais s'est investi dans un chantier de jeunes une semaine cet été pour construire un abri qu'ils ont appelé « La Marav ». Il se situe sur un espace vert municipal situé entre la salle de la Bergerie, le collège Anjou-Bretagne et les ateliers municipaux. Durant la semaine de travail, les jeunes Florentais étaient hébergés au camping Eco-Loire et ont pu profiter de la piscine de plein air du Mont Glonne.

Cet abri est utilisé par les jeunes, à tout moment, lors de matches qu'ils organisent sur le terrain en herbe juste à proximité ou pour discuter. Il a été inauguré le samedi 29 août en présence de nombreux parents, d'élus municipaux et du référent du Centre Social qui les a accompagnés.

La commune remercie les adultes bénévoles, les agents des services techniques et les animateurs du Centre Social pour

l'encadrement des jeunes. Afin de satisfaire l'envie des adolescents de se retrouver, d'imaginer de futures activités et des projets, une réunion a eu lieu le 25 septembre à l'Espace Jeunes avec les jeunes, leurs parents, l'animateur du Centre Social et des représentants de la mairie. L'Assemblée Générale du Foyer des Jeunes aura lieu le 20 octobre à 20 h, salle Cathelineau. Les jeunes et les parents concernés sont cordialement invités.

L'association « L'outil en mains » cherche des bénévoles

L'association encadre des jeunes des communes des secteurs de Saint-Florent et de Varades pour les former aux métiers manuels et les initier au maniement des outils. Elle recherche des bonnes volontés parmi les artisans retraités pour encadrer les jeunes et transmettre leur savoir-faire. Les séances ont lieu le mercredi après-midi.

Contact : M. Jean Charbonnier

Tél : 02 40 83 45 25 - email : charbonnier.jy@sfr.fr

Conférence du CLIC du Pays des Mauges

Le CLIC organisera une conférence le 13 novembre à 14 h 30 à la salle Cathelineau sur la vigilance à avoir face aux arnaques téléphoniques et les démarchages à domicile. Gratuit et ouvert à tous.

Commission Scolaires et Sports

Sports : belle saison pour la piscine de plein air de Saint-Florent !



Cette année, la piscine a comptabilisé 4 811 entrées (4789 en 2014), malgré un retard d'ouverture en début de saison 2015, lié à des problèmes techniques. Certains travaux ont déjà été engagés, comme par exemple la rénovation des filtres des deux bassins et le changement de la bâche du grand bassin.

L'objectif en 2016 est d'ouvrir la piscine dès le mois de juin pour les scolaires. Un état des lieux complet est en cours de réalisation afin d'anticiper les travaux à réaliser.

Un nouvel accompagnement sportif

Originaire du Mesnil-en-Vallée, Mickaël Morillon est «entraîneur d'athlétisme» et «préparateur physique» diplômé d'état, dans plusieurs clubs de la région. Il propose l'activité «Courez & Bougez» pour les particuliers ou les entreprises sur le temps de pause du midi. Les rendez-vous sont fixés les mardis de 12h15 à 13h30 à l'espace sportif du Mont Glonne (vestiaire et douche sur place). Au programme : échauffement, renforcements musculaires, technique de course, séance de course à pied, trail dans les circuits escarpés de la Garenne ou du «footing tranquille». Les programmes d'entraînement s'organisent par trimestre et s'adressent aux débutants comme aux confirmés. Les abonnements se font au trimestre ou à l'année. Information : Morillon Mickael 06.21.54.56.28 ou site : mcoachform.com



Affaires Scolaires

La rentrée en chiffres : les effectifs sont stables

399 élèves sont scolarisés en primaire à l'école publique de l'Orange Bleue et dans les écoles privées de Saint-Charles et Graines de Vie (402 en 2014).

654 collégiens sont répartis entre le collège public Anjou-Bretagne et le collège privé Jacques Cathelineau (641 en 2014).

Temps Activités Périscolaires (TAP)



C'est avec des activités autour de la musique, de l'art plastique, du sport, du théâtre, du jeu, de la découverte du patrimoine, du bricolage, des livres que les jeunes écoliers vont pouvoir s'initier. Les enfants sont accueillis chaque jour sur différents sites par une équipe d'animateurs qualifiés. Le bilan des inscriptions s'établit à 331 élèves soit 83% sur l'ensemble des 3 écoles (333 élèves qui représentaient également 83% à la rentrée 2014).

A télécharger sur le site web de la mairie :

le projet éducatif communal - les plannings des TAP

le règlement des services périscolaires - les tarifs

Commission Cadre de Vie, Environnement, Développement Durable et Tourisme

Plan de gestion des espaces verts : fleurissement des pieds de murs en 2016

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en leur appliquant des interventions différentes et à des fréquences variables sans apport de produits phytosanitaires et en respectant la flore présente. En résumé, « on ne tond pas tout la même semaine ». L'objectif est de créer de la diversité biologique et des ambiances paysagères équilibrées.

Un plan de gestion différenciée des espaces verts a été présenté en conseil municipal le 11 mai dernier. Son élaboration a associé les agents du service Espaces Verts et les élus de la commission cadre de vie – environnement, sous le pilotage d'une personne extérieure en stage de formation.

Ce document a pour objectif de classer les 35 ha d'espaces verts de notre commune en quatre catégories : prestige, jardiné, naturel et rustique.

Les espaces classés dans les catégories « naturelle » et « rustique » représentent 70% du total : ils nécessitent moins d'interventions des agents municipaux et une partie d'entre eux est gérée par des agriculteurs. Restent les espaces « de prestige » et « jardinés » parmi lesquels les espaces verts autour de l'abbaye, de la mairie, des salles de sports, ceux des lotissements, les terrains de football, les cimetières des deux agglomérations... Au-delà du diagnostic et du classement des espaces, le plan propose également des pistes d'action sur la période 2015 - 2020 pour améliorer la gestion des espaces verts pour la biodiversité et lisser les pics de travail des agents techniques. Ces deux objectifs sont à atteindre tout en répondant aux critères

d'embellissement des rues fixés par le réseau des Petites Cités de Caractère.



Pour 2016, la commission cadre de vie – environnement souhaite retenir plusieurs actions :

- l'entretien de certains terrains municipaux par une à deux fauches annuelles réalisées par des agriculteurs volontaires, ce qui permettrait de produire du fourrage au lieu de girobroyer l'herbe et de la laisser sur place,
- le pâturage de certaines parcelles clôturées, selon des accords à trouver avec des particuliers propriétaires de moutons,
- le fleurissement participatif des pieds de murs dans les rues.

Le fleurissement des pieds de murs : associer les habitants volontaires



Le fleurissement des pieds de murs, en limite du bitume, a pour objectif d'embellir la ville à partir de semis de plantes à fleurs, annuelles ou vivaces, se passant d'arrosage. Les essais menés à l'automne 2014 et au printemps 2015 dans différentes rues de Saint-Florent sont concluants (rue Saint-Maurille, Chemin des Sœurs) : outre la diversité des coloris tout au long de la saison, ces plantes des murailles et des milieux secs ont créé des couverts denses dissimulant les imperfections du bitume et étouffant

les herbes indésirables. Ce type de fleurissement est encouragé de plus en plus par le réseau des Petites Cités de Caractère car économe en eau et en intrants. Certaines rues étant déjà fleuries depuis longtemps par les habitants, les élu(e)s de la commission cadre de vie souhaitent proposer aux volontaires une action de distribution de graines de fleurs à semer en pied de mur au premier trimestre 2016. Si vous souhaitez y participer, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Aménagement de l'Avenue de l'Europe

Pourquoi?

- Pour remplacer des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales très abîmés et ainsi limiter les fuites d'eau, préserver le bon fonctionnement de la station d'épuration, se conformer à l'arrêté préfectoral prévoyant une séparation des réseaux
- Pour améliorer la sécurité des piétons et des véhicules sur cette voie où circulent beaucoup de personnes et où sont présents beaucoup de services : école Saint-Charles, collège Cathelineau, caserne des pompiers, école de musique, pôle famille, bibliothèque, ADMR, salle Cathelineau, paroisse...
- Pour rendre cette entrée de ville plus attractive

Quelles sont les rues concernées par les travaux?

- L'avenue de l'Europe de la place de la Févrierie jusqu'à l'intersection avec la rue Cathelineau
- La rue de la Bergerie
- La rue Pierre Maussion
- La rue David d'Angers
- La rue de près de la place de la Févrierie

Quels sont les travaux prévus?

- Le remplacement des canalisations d'eaux pluviales, d'eau potables et d'eaux usées
- L'effacement des réseaux électriques et télécom
- Le rénovation du revêtement des rues
- Le réaménagement des trottoirs et circulations piétonnes
- Le remplacement et le renforcement de l'éclairage public
- La création de quelques bandes de plantations

Combien de temps vont durer les travaux?

Du 2 novembre 2015 à début d'année 2017

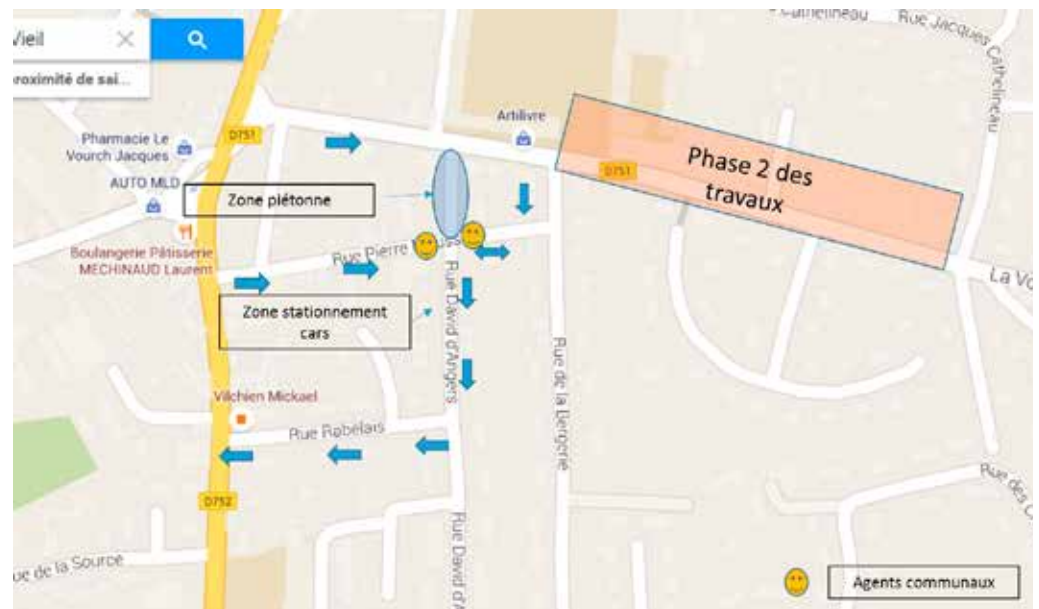


Le plan de circulation



- Une partie de l'avenue de l'Europe est coupée à la circulation.
- Les cars se stationnent rue David d'Angers. L'accès des riverains est possible.
- Les voitures utilisent un sens de circulation en sens unique
- Période : novembre 2015 à janvier 2016 puis juin 2016

- 2ème partie de l'avenue de l'Europe est coupée à la circulation. La 1ère étant en circulation alternée
- Même dispositif de circulation que pour la première partie.
- Période : janvier à mars puis juillet 2016



- L'avenue de l'Europe est rouverte à la circulation .
- La circulation des riverains est possible.
- Période : avril à juillet 2016 puis septembre 2016



A NOTER : Durant les travaux , les poubelles devront être positionnées aux extrémités des zones de travaux

Ramassage des ordures ménagères (du 01/11/15 au 15/01/16)

Phase 1 : 01/11/2015 - 15/01/2016



→ Déviation sens unique

↔ Déviation double sens

□ Point de regroupement

Merci d'indiquer aux usagers de bien présenter les bacs du côté droit du sens de circulation pour les rues en sens uniques.

Renseignements utiles

Où trouver des informations sur les travaux en cours?

- Dans le Flash Info communal (4 éditions dans l'année)
- Sur le site de la commune : www.ville-saintflorentlevieil.fr
- En envoyant ou déposant un courrier ou une demande d'information à la Mairie aux heures d'ouverture
- En envoyant un courriel : mairie@saintflorentlevieil.fr

Quels sont les interlocuteurs pour ces travaux ?

- A la Mairie : Michel Neau, adjoint chargé de la voirie et des bâtiments, Jean-René Thibault, conseiller délégué à l'aménagement et à la voirie, Marc Berjon, Directeur des services
- Pour la maîtrise d'œuvre : Matthieu Hubert du cabinet Aménagement Pierres et Eau
- Pour l'entreprise chargée des travaux : l'entreprise Eurovia

Ces travaux sont importants et vont pour certains d'entre nous, causer quelques désagréments. Tout sera fait pour les limiter au maximum.

La réussite de ces travaux passent par le civisme de chacun !

Merci de respecter les consignes, les signalisations routières, les déviations prévues pour ce chantier : Il en va de la sécurité de tous !

Protection du grand Pin de l'abbaye contre les chenilles

Cet arbre magnifique situé sur le côté Est de l'abbaye est défolié par la processionnaire du pin. Un piège spécifique a été installé par les services techniques. Cette chenille urticante étant en expansion en raison du réchauffement climatique, nous vous encourageons à faire de même si vos résineux sont ravagés.



Utilisation des salles municipales : rappel de quelques règles de bon sens

La mairie loue des salles municipales à des particuliers, des personnes morales pour différents types d'événements. Les tarifs sont votés en conseil municipal en fin d'année.

Plusieurs dysfonctionnements ont été constatés ces derniers mois, très souvent liés aux comportements des locataires des salles. Ces comportements sont inacceptables et nous amènent à rappeler quelques règles de bon sens :

- Le personnel à l'accueil de la mairie doit être respecté. Il applique les consignes fixées par le conseil municipal, notamment pour la demande du chèque de caution.
- Les locaux doivent être rendus propres et en bon état. Toute casse de matériel doit être signalée.
- Les clés doivent être rendues au délai fixé, par respect pour les locataires

suivants et les services de la mairie (utilisation par les enfants lors des TAP par exemple).

- Les habitants voisins des salles municipales louées ont besoin d'être tranquilles chez eux, notamment le week-end. Merci d'éviter les cris, la musique à tue-tête en pleine nuit.
- L'espace public hors des salles n'est pas loué : il ne peut donc être approprié par quiconque y mettrait des stands, des banderoles (...) sauf autorisation écrite de la mairie.
- Les cuisines doivent rester propres et être lavées avec le matériel mis à disposition sur place, notamment les plans en inox.

Merci de respecter ces quelques règles nécessaires au bien-vivre ensemble.

Déplacement des containers du chemin de la Noëlle

Les deux containers gérés par le SIRDOMDI pour les recyclables « Verres » et « Papiers » ainsi que le container « Vêtements » ont été déplacés sur le parking public situé le long de la route de Beaupreau, entre le collège Anjou-Bretagne et la zone commerciale de la Chevalerie. Nous rappelons à tous que les déchets doivent être déposés dans les containers et non pas au sol, sous peine d'amende. La propreté de notre commune est l'affaire de tous.



De nouvelles tables dans la salle de la Bergerie

La salle de la Bergerie a été équipée de 40 tables neuves (2 m x 0,90 m) pour améliorer la qualité d'accueil et le confort des locataires et des utilisateurs. Nous en profitons pour vous rappeler de bien respecter les consignes de rangement du matériel de la Bergerie (elles sont affichées au mur).

Relevé des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau sera effectué à partir de la mi-novembre. Un agent des services techniques effectuera le relevé manuel des compteurs d'eau chez les particuliers. Merci de lui réserver le meilleur accueil. La mairie rappelle

que l'accès aux compteurs situés en extérieur doit être libre. C'est pourquoi vous devrez veiller à dégager la terre ou la végétation pouvant en gêner l'accès.

Rencontres entre les municipalités de Saint-Florent-le-Vieil et de Varades

Les communes de Saint-Florent et de Varades poursuivent leurs actions communes. Vous avez pu visiter l'exposition « D'une rive à l'autre », à l'Abbaye de Saint-Florent et participer aux sorties découvertes des deux côtés de la Loire (cf rubrique commission Culture).



Nos deux communes ont également décidé de répondre à un appel à projet initié par la Région des Pays de la Loire dans le cadre de sa politique en



faveur de l'amélioration de l'accès au réseau de transport régional. L'objectif d'inscrire l'aménagement d'une liaison douce reliant la commune de Saint-Florent-le-Vieil à la gare SNCF situé de l'autre côté de la Loire a été retenu par les deux conseils municipaux. Il s'agira, si le dossier est retenu par la Région, de faciliter et de sécuriser l'accès aux piétons et aux cyclistes entre le bourg de Saint-Florent et la gare, tout en desservant également le camping Eco-Loire.

Le dépôt du dossier a été réalisé pour le 1er septembre 2015. Le financement de la Région peut aller jusqu'à 30% du montant hors taxe des dépenses éligibles, avec un plafond d'aide de 300 000€ par projet.

VIE ASSOCIATIVE

Fête de la Sainte-Madeleine à la Boutouchère : la 30^{ème} !

Le thème de la fête cette année portait sur «les années 80». Le décor des entrées du village, le quiz pendant le repas, les questions du rallye pédestre étaient en concordance !

La soirée du samedi s'est déroulée sur un fond musical des années 80 tout en dégustant des tapas suivis d'un café gourmand.

Le dimanche, 15 équipes se sont mesurées au concours de palets, une centaine de personnes ont participé au rallye pédestre, 80 casques à la rando moto.



Les nouveaux habitants ont été accueillis autour d'un apéritif et le midi, plus de 200 personnes ont pique-niqué sur la place du village. L'après-midi, les jeux reprenaient ceux des années 80. La fête s'est clôturée par le bal populaire et le feu d'artifice offert par la commune.

Une soirée «souvenir» autour d'un repas, avec projection d'un montage vidéo et photo des meilleurs moments du week-end aura lieu le samedi 21 novembre, à la salle Sainte-Madeleine.

Association des donneurs de sang

Donner son sang est un acte généreux, aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable, pour soigner les malades.

Vous souhaitez donner votre sang total à une collecte mobile, vous devez avoir entre 18 et 70 ans le jour de la

collecte, être en bonne santé, peser plus de 50 kg, vous munir de votre carte de donneurs ou carte d'identité.

Ne pas venir à jeun, bien s'hydrater la veille et le jour de la collecte, petit déjeuner pain, confiture mais pas de matière grasse.

Pour tout savoir sur le don de sang, vous pouvez contacter, l'EFS d'Angers

au 02.41.72.44.44 ou vous connecter sur www.dondusang.net

Date des prochaines collectes à St-Florent :

**21 novembre 2015
et 30 janvier 2016**

dans la salle de la Bergerie,
de 8h à 11h 30

Pour une Loire vivante
des bras, des boires... des annexes



Ciné - débat

en présence du réalisateur Jean-Paul Gislard & du CEN Pays de la Loire

Mardi 27 octobre à 20h30

Au Ciné Glonne à **Saint Florent le Vieil**

Participation : 2€



En partenariat avec l'association Mieux Vivre à Saint-Florent

Association Mieux vivre à Saint-Florent :

projection du film de Jean-Paul Gislard « Pour une Loire vivante »

La Loire constitue un élément fort du patrimoine de notre commune. A l'occasion du cinquantenaire de sa fédération départementale Sauvegarde de l'Anjou, l'Association « Mieux Vivre à Saint-Florent-le-Vieil » organise en lien avec le Ciné-Glonne une projection du film « Pour une Loire Vivante » de Jean-Paul Gislard, le mardi 27 octobre à 20 h 30 au cinéma. La projection sera suivie d'un débat avec le cinéaste sur la Loire.

Entrée payante : 2 €.

L'Animation Florentaise

Les Podiums Florentais

Les Podiums Florentais ont connu une bonne fréquentation, difficilement quantifiable avec précision, mais venant de l'ensemble des Mauges et du Pays d'Ancenis et générant de bonnes retombées économiques sur les commerces locaux. Le jeu « Les Podiums Gagnants » a connu une forte progression de bulletins déposés (+ 38%). Les groupes de musique présentés, les dégustations proposées, les bons d'achat et les coffrets de bouteilles distribués sont appréciés du public.

Les bords de Loire

La 22ème année de nettoyage de la Garenne a démarré le mercredi 14 octobre à 8 h 30 au Pont de Vallée. Une vingtaine de bénévoles composent l'équipe 2015-2016 pour assurer ce service de nettoyage et d'entretien sur douze hectares pour la commune. Une partie de l'équipe poursuivra son action pour les calvaires.

L'agenda des manifestations

En lien avec toutes les associations florentaises et toutes les communes limitrophes, nous préparons actuellement l'Agenda 2016. Merci aux associations non contactées de se faire connaître en déposant leurs coordonnées dans la boîte aux lettres de l'Animation Florentaise au 4 place de la Février à Saint-Florent.

Encore merci à tous les mécènes et à tous les bénévoles. Sans leur soutien, sans leurs actions, aucune animation ne serait possible.

L'association

L'association « Animation Florentaise » est encore jeune puisqu'elle a pris son envol en 2008 mais les activités qu'elles gèrent existent depuis de nombreuses années : l'Agenda des Manifestations depuis plus de 35 ans, la Sélection des Vins depuis 1988, le Nettoyage de la Garenne et des Bords de Loire depuis 1994, les Podiums Florentais depuis 21 ans.

Toutes ces activités semblent être appréciées par les habitants de la commune et par tous ceux de l'extérieur qui y participent. Si vous faites partie des Florentaises et des Florentais qui souhaitent que ces activités perdurent, n'hésitez pas à vous faire connaître. Les bénévoles sont toujours les bienvenus. Merci d'avance de nous retourner le coupon ci-dessous.

Coupon à retourner avant le samedi 31 octobre 2015 à
Animation Florentaise * 4 place de la Février * 49410 SAINT FLORENT LE VIEIL

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Est prêt(e) à rencontrer un des responsables de l'Association « Animation Florentaise ».



Association Téléthon Florentais

Depuis de nombreuses années, les animations du Téléthon à Saint-Florent étaient assurées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Au fil des ans, cette manifestation d'envergure nationale, a pris de l'ampleur et l'organisation devenait de plus en plus difficile à gérer.

Fort des nombreux bénévoles qui sont venus rejoindre l'Amicale des Sapeurs-Pompiers au fil des années, il a été décidé de créer une association indépendante. Le 14 juin 2013 : l'Association Téléthon Florentais était créée.

C'est un nouveau souffle, une nouvelle organisation qui va permettre à chacun d'entre nous de trouver sa place et de s'investir au sein de l'association. Depuis l'édition 2014, quelques associations et bénévoles varadais sont venus nous rejoindre.

Mais une association quelle qu'elle soit, ne peut pas vivre ou survivre sans apports extérieurs.

Les 5 et 6 décembre 2014, une somme record de 10 080 € été versée à l'AFM, et ce grâce à la générosité de tous les donateurs et au dévouement des bénévoles.

L'édition Téléthon 2015 aura lieu au cours du week-end des 4 et 5 décembre prochain à la salle de la Bergerie et à la salle Pierre-de-Coubertin.

Au programme cette année (sous réserve de modifications) :

Dimanche 15 novembre :

Rando pédestre au départ de la Maberterie (Varades)

Vendredi 4 décembre :

Salle de la Bergerie : concours de palets

Salle Pierre-de-Coubertin : soirée country

Samedi 5 décembre

Expositions de véhicules et motos place de la Février

Salle de la Bergerie : vente d'affiches de cinéma, concours de belote samedi après-midi, jeux pour enfants (baby-foot, grenouille, tonneau), ventes de fleurs, friandises, boissons, sandwiches, objets Téléthon, pêche à la ligne, tombola, bourriche, loto le samedi soir

Salle Pierre-de-Coubertin : après-midi Zumba, jeux pour enfants (structure gonflable).

Tous les membres de l'association vous remercient pour votre participation, si petite soit-elle, à cette manifestation au profit des enfants malades et au profit de la recherche sur les maladies génétiques.

Contact : Didier JARRY, président de l'Association

11 Allée Gaston-Chaissac
49410 Saint-Florent-le-Vieil



VIE LOCALE

Expositions et animations à la librairie-goûter ParChemins

Du 8 octobre au 31 décembre : exposition de Soazig ZZ – Dessins, encres, kakemonos et carnets de voyages

Judi 5 novembre à 20h30 : rencontre avec l'auteur jeunesse Agnès de Lestrade

Dimanche 29 novembre après-midi : Rencontre lecture autour du nouveau livre de cuisine réalisée par Muriel Lacroix et Pascal Pringarbe « les carnets de cuisine de Colette » aux éditions du Chêne.

Samedi 3 décembre à 20h30 : rencontre avec l'auteur Denis Lachaud autour de son dernier livre chez Actes sud « ah ! ça ira ... ».

L'office de tourisme Une autre Loire organise l'opération « C'est quoi ton entreprise ? »



Vous avez toujours eu envie de découvrir ce qui passait dans les coulisses de nos entreprises ?

Du **14 au 30 octobre**, grâce à l'opération « C'est quoi ton entreprise ? », poussez la porte des 37 entreprises participantes avec de nombreuses nouveautés cette année !

Des visites adaptées pour petits et grands avec un seul objectif : transmettre la passion de leurs métiers, leurs savoir-faire et processus de fabrication. Des métiers du bois au métal en passant par les élevages ou encore un centre de secours, ces entreprises n'auront plus de secrets pour vous ! Un partage d'expérience unique. Gratuit pour tous. Sur inscription au 02 41 72 62 32 ou 02 40 83 57 49.

INFO DIVERSES

Le recensement et la journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense

et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02.44.01.20.50) mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Elections régionales

Les prochaines élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Peuvent voter aux élections régionales, les Françaises et les Français âgés de plus de dix-huit ans jouissant de leurs droits civils et politiques et inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Le nombre de conseillers régionaux à élire est de 93 pour les Pays de la Loire.

Les bureaux de vote se situent dans la salle de la Bergerie pour l'agglomération de Saint-Florent et dans la salle Sainte-Madeleine pour l'agglomération de la Boutouchère.

Espace Infos Energie

Les Espaces Info Energie assurent une mission d'information du public. Les conseillers s'engagent à délivrer gratuitement une information neutre et à proposer des solutions adaptées aux préoccupations liées à l'efficacité énergétique, sans chercher à vous vendre des installations quelles qu'elles soient. Des permanences téléphoniques sont tenues tous les jours de 14h à 17h et sur rendez-vous à Beaupréau.

Contact : 02 41 18 01 08.

Permanence des conseillers départementaux

Les conseillers départementaux élus lors des élections du 29 mars 2015 tiennent des permanences mensuelles pour accompagner les demandes des habitants et les projets d'intérêt général auprès du Conseil Départemental. Pour notre secteur, contactez M. Gilles Piton, Conseiller Départemental, mairie du Mesnil-en-Vallée au 02 41 78 52 13.

Pratique

Horaires de la mairie :

Lundi de 9 h à 12 h

Mardi, Mercredi, Jeudi

de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de
15 h à 18 h 45

Urgences :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

Maison médicale :

02 41 72 54 22

Assistante sociale :

M^{me} COUSIN Permanence le
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de
9 h à 12 h

Tél : 02 41 49 76 08

Fax : 02 41 49 76 09

Médecin de garde le soir et
la nuit (à partir de 20 h) et le
week-end (à partir du samedi
midi) : 02 41 33 16 33

Pharmacie de garde : 3237

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Ribotte :

Lundi : de 14 h à 17 h

Mercredi : de 9 h à 12h

Vendredi : de 9 h à 12 h

Samedi : de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17h.

Architecte Conseil Petites

Cités de Caractère M. Daniel
CHARNEAU (périmètre
ZPPAUP). Intervention gratuite
d'un architecte pour tout avis
technique et architectural.
Prendre RDV en mairie.

Etat civil

Naissances

RENOU Eden, 20 rue des Mauges

THIÉVIN Théo, 18 bis route de Beaupréau

POISSONNEAU Manon, 15 route du Marillais

HOUSSIN Swane, 40 rue Jacques Cathelineau

PELLERIN Maëla, Le Moulin de la Rielle

DAGUIN GILABERT Mathéo, 1 bis rue de la Source

HACQUART Ylies, 53 route du Marillais

VINCENT Adèle, La Lande

GOTEFROY Léopold, 3 Place Grau-Garriga

Mariages

GAZEAU Marina & RAFFLEGEAU Jean-Marie

GASNIER Adrien & BREGEON Marion

MÉNORET Christophe & CORABOEUF Véronique

BORÉ Jean-Christophe & ALLARD Coralie

YVON Jonathan & ALLARD Amandine

GOUPIL Emmanuel & BLAIN Alexia

PICARD Eric & GOUPIL Elodie

MAINTEROT Pierre & GUILHOU Marie

PHILIPPES DE CANTILLY Johan & MARSALUT Laetitia

PIN Yann & RETHORE Mathilde

RENOU Maxime & BELOIN Estelle

LUARD Simon & MÉNARD Mélanie

RICHARD Anthony & HARROUET Mercédès

GUÉRIF Aurélien & MERCIER Caroline

Décès

COURTAIS Reine, 95 ans, Résidence Bonchamps

BORÉ Henri, 92 ans, Résidence Bonchamps

BRICAUD Marie Madeleine, 86 ans, Résidence Bonchamps

BIROT Jean-Jacques, 65 ans, 9 Chemin des Trinqueries

MUSSET Jean, 76 ans, 7 rue Claude Robin

GABORY Marie Fernande, 66 ans, 26 rue de Verdun

MACÉ Marie, 100 ans, Résidence Bonchamps

GUILBAUD Jean, 93 ans, Résidence Bonchamps

GUERY Emma, 99 ans, Résidence Bonchamps

FROUIN Jacques, 70 ans, 3 Le Clos Bernard

LE ROUX Thierry, 55 ans, 2 rue du Couvent

GUIET Jean Charles, 66 ans, 1 Chemin de l'Humeau

GOURDON Jean Baptiste, 87 ans, Résidence Bonchamps

COURANT Philippe, 66 ans, 10 Rue Saint Maurille

GHILINI Lucienne, 105 ans, Résidence Bonchamps

Agenda

Prochains conseils municipaux : 9 novembre, 7 décembre à la mairie.

Prochains conseils communautaires : 26 octobre, 23 novembre, 14
décembre, à la maison de communauté à Saint-Florent-le-Vieil.

Les séances sont publiques (les dates indiquées peuvent faire l'objet de
modification).

Directeur de la publication : André Retailleau

Rédaction, conception : Commune de Saint-Florent-le-Vieil

place de la Mairie - 49410 Saint-Florent-le-Vieil

Tél : 02 41 72 50 39 - fax : 02 41 72 55 85

mairie@saintflorentlevieil.fr - site : www.ville-saintflorentlevieil.fr

Impression : IPM - 677 rue du Général de Gaulle - 44370 Varades

Papier issu de forêts gérées durablement.

Nombre d'exemplaires : 1 600